

## Grève des factrices : Communiqués des syndicats et de la Poste



Grève des factrices : Communiqués des syndicats et de la Poste

### Communiqué intersyndical de la CGT-FAPT du Gers et de SUD PTT Gers

"Mercredi 26 juin lors de la 6ème semaine de grève, les factrices de Miélan étaient, ce matin, au marché de Marciac pour exposer leur situation à la population des alentours. Le blocage des négociations imposé par la direction ne permet plus d'avancer et ne laisse pas imaginer une sortie de conflit dans les prochaines heures. De leur côté, les grévistes et leurs représentants syndicaux restent ouverts au dialogue. Les nombreux soutiens qu'elles ont reçus, les ont confortés dans le juste combat qu'elles mènent. Demain matin, elles seront au marché d'Auch où elles prendront contact avec la population afin d'expliquer leurs problèmes".

### Communiqué de la Poste

"Mouvement social à Miélan, la Poste réaffirme sa volonté de négocier et, dans l'intérêt de tous, souhaite trouver une issue favorable à ce mouvement.

Quatre factrices de Miélan ont répondu encore aujourd'hui à un préavis de grève déposé sur leur site. 74 % des agents travaillaient donc normalement aujourd'hui. La Poste souhaite trouver une issue à ce mouvement par le dialogue. Depuis le début du mouvement, dix-huit réunions de négociations ont déjà été proposées aux partenaires sociaux au cours desquelles de nombreuses propositions concrètes ont été formulées, certaines répondant directement à des demandes exprimées en audience. Parmi elles, la mise en place de renforts humains pour les différents pics d'activités identifiés, l'adaptation du système d'information et la réévaluation mensuelle des besoins de renforts complémentaires.

La direction réaffirme sa volonté de négocier de manière constructive, comme depuis le premier jour de ce conflit, et va de nouveau proposer une prochaine rencontre.

Pour rappel, à Miélan comme ailleurs, La Poste adapte, au cas par cas, ses organisations à l'activité réelle (- 7 % de courrier par an, - 50 % entre 2008 et 2019). Lorsqu'elles sont nécessaires, ces adaptations se font toujours dans le respect du dialogue avec les partenaires sociaux et du modèle social en vigueur à La Poste, dans lequel tous les postiers conservent leur emploi et travaillent 35 heures pour 35 heures rémunérées. En avril dernier, deux organisations syndicales ont signé l'accord concernant cette organisation sur le site de Miélan. L'une d'entre elle est aujourd'hui dépositaire d'un préavis de grève".